

# Ingénieur spécialité Systèmes Electroniques Embarqués



École / Prépa  
ENSEIRB-  
MATMECA



Niveau d'étude  
visé  
Bac + 5



ECTS  
180 crédits



Durée  
3 années



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

Former des ingénieurs en Systèmes Electroniques Embarqués qui maîtrisent les dernières technologies de l'électronique, l'informatique, les communications, et leur intégration dans les systèmes temps réel embarqués intelligents du futur. Formation en alternance, elle est ouverte à l'apprentissage et à la formation continue.

*"Après avoir obtenu mon DUT GEII, j'ai souhaité développer mes compétences techniques pour que mon profil intéresse des directeurs de bureaux d'études. J'ai donc choisi l'ENSEIRB-MATMECA pour me rapprocher de mon idéal d'ingénieur expert que j'avais eu l'occasion de rencontrer durant un stage de fin d'étude. Cette formation m'a donné toutes les clés nécessaires pour proposer des solutions innovantes à mon équipe. Elle m'a aussi permis de comprendre les objectifs de profit qu'ont les entreprises et qui remettent parfois en question le « rêveur-bidouilleur » que je suis."*

**Dave**

## Objectifs

La formation en Systèmes Electroniques Embarqués (SEE) permet d'intégrer les dernières technologies de l'électronique, de l'informatique et des communications dans les systèmes temps réels embarqués intelligents du futur.

La durée totale de la formation est de 3 ans.

### Pourquoi recruter en alternance ?

Les avantages financiers et économiques [\[ En savoir plus \]](#)

### Labels

La formation est accréditée par [\[ la Commission des Titres d'Ingénieur \(CTI\) \]](#).

La formation a reçu le label européen [\[ EUR-ACE \]](#) qui atteste de la qualité de nos programmes de formation, à la fois pour nos élèves-ingénieurs et pour les entreprises qui recrutent nos diplômés.

Ce label facilite notamment :

- La mobilité étudiante entre les établissements d'enseignement supérieur détenteurs du label.
- L'employabilité et la mobilité professionnelle de nos diplômés grâce à la reconnaissance de leur formation selon des standards européens communs exigeants.



### En partenariat avec





## Dimension internationale

Une mobilité internationale de minimum 12 semaines est obligatoire pour valider le diplôme.

Cette mobilité doit être réalisée pendant le contrat d'apprentissage à l'aide d'une mission confiée par l'entreprise d'accueil de l'apprenti ou dans une autre entreprise ; dans ce dernier cas, une convention particulière doit être établie et l'apprenti demeure salarié de son entreprise d'accueil.

## Les + de la formation

- Salarié d'une entreprise pendant 3 ans. Formation partenariale en apprentissage ou formation continue.
- Forte implication des professionnels du domaine dans l'enseignement.
- Mobilité internationale  $\geq$  12 semaines.
- Une pédagogie par enseignements intégrés, en petit effectif.

## Admission

### Conditions d'admission

**La formation d'ingénieurs par alternance SEE est ouverte aux titulaires d'un diplôme scientifique ou technique de niveau BAC+2 ou plus : BTS, BUT2, BUT3, Licence 2, Licence 3 ou sur justification d'un niveau jugé équivalent.**

Le nombre de places offertes en filière SEE est de 24.

## Filière SEE en apprentissage

### Modalités de candidature

Les candidatures à la filière SEE par la voie de l'apprentissage seront à déposer **du 29 janvier au 9 mars 2026** sur le site [eCandidat](#).

*Il est important de rassembler dès à présent les pièces nécessaires et de compléter le dossier de candidature - Lien vers le Guide du candidat*

Selon votre nationalité, votre pays de résidence, votre diplôme de fin d'études secondaires et le niveau d'études que vous souhaitez intégrer, vous devez suivre une procédure différente pour candidater dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Se référer à "Candidature enseignement supérieur" : <https://www.campusfrance.org/fr/candidature-enseignement-superieur-france>

### Procédure d'admissibilité

L'admissibilité se fait à l'issue d'un processus comportant 2 étapes :

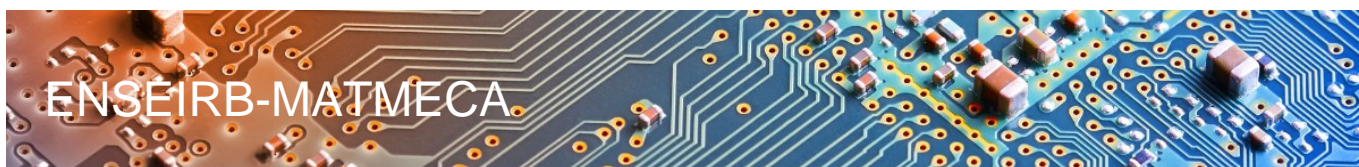
1. Examen du **dossier de candidature**
2. **Épreuves écrites** (maths et anglais) et **auditions** des candidats, sur convocation : journée du jeudi 26 mars et vendredi 27 mars matin. À titre indicatif le niveau évalué lors de ces épreuves correspond à :
  - a. un niveau bac+2 en maths, portant essentiellement sur les thématiques : dérivation, intégration, analyse de fonctions, trigonométrie, nombres complexes
  - b. un niveau B1 en anglais

Les résultats d'admissibilité seront communiqués le 2 avril 2026 dans votre espace eCandidat.

**Pour les candidats admissibles, une journée d'accueil et un job dating seront organisés à l'école le jeudi 30 avril 2026.**

### Conditions d'admission

- Avoir été déclaré admissible selon le processus ci-dessus.
- Signer un contrat d'apprentissage de 3 ans en cohérence avec les objectifs de la formation, avec une entreprise ou un organisme public avant la rentrée et dans la limite des places disponibles.



- Être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage

## Filière SEE en formation continue (s'adresse aux actifs salariés qui souhaitent monter en compétences)

### Modalités de candidature

1. Compléter le dossier de candidature par la formation continue
2. Dépôt de ce dossier sur l'application [eCandidat](#) du **29 janvier au 9 mars 2026**.
3. Envoi du chèque de candidature à l'adresse : Bordeaux INP – service formation continue - CS 60099 33405 Talence Cedex

### Procédure d'admissibilité

L'admissibilité se fait à l'issue d'un processus comportant 2 étapes :

1. Examen du **dossier de candidature**
2. **Épreuves écrites** (maths et anglais) et **auditions** des candidats, sur convocation : journée du jeudi 26 mars et vendredi 27 mars matin. À titre indicatif le niveau évalué lors de ces épreuves correspond à :
  - a. un niveau bac+2 en maths, portant essentiellement sur les thématiques : dérivation, intégration, analyse de fonctions, trigonométrie, nombres complexes
  - b. un niveau B1 en anglais

Les résultats d'admissibilité seront communiqués le 2 avril 2026 dans votre espace eCandidat.

## Droits de scolarité

- Droits d'inscription pris en charge par l'entreprise d'accueil de l'élève-ingénieur apprenti.

Tout élève en formation initiale doit verser la cotisation de vie étudiante et de campus au CROUS avant de s'inscrire.

## Et après

### Insertion professionnelle

Les ingénieurs diplômés de la filière SEE bénéficient d'excellentes conditions d'insertion professionnelle et de perspectives de carrière riches et variées.

### L'insertion professionnelle en quelques chiffres

- 6 élèves sur 10 trouvent un emploi avant leur sortie de l'école
- 95% des jeunes diplômés sont en activité 3 mois après la sortie de l'école

### Quels débouchés pour nos ingénieurs-diplômés en Systèmes Electroniques Embarqués ?

#### Les secteurs géographiques :

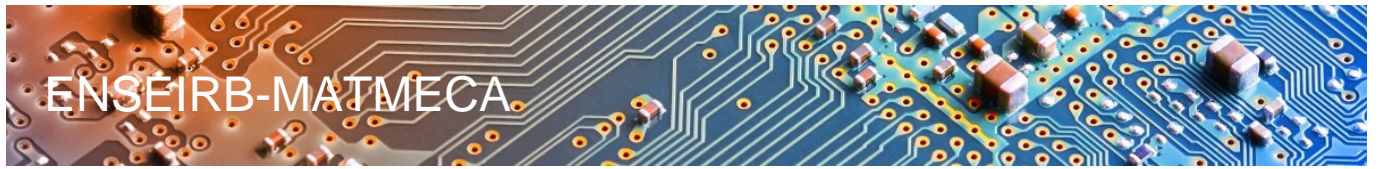
- Nouvelle-Aquitaine : 64%
- Ile de France : 21%
- Occitanie : 5%
- Autres : 10%

#### Les secteurs d'activités :

- Sociétés de conseil, bureaux d'études, ingénierie : 39%
- Industrie aéronautique, automobile, spatiale : 33%
- Activités informatiques et service d'information : 17%
- Recherche, développement scientifique : 6%
- Autres : 5%

#### Les Métiers :

- Ingénieur études et/ou développement
- Ingénieur de production
- Ingénieur de recherche
- Ingénieur validation, certification
- Chef de projet
- Ingénieur qualité
- Consultant
- Ingénieur technico-commercial, Ingénieur affaires
- etc.



## Infos pratiques

---

### Autres contacts

 **Formation**

05.56.84.60.38

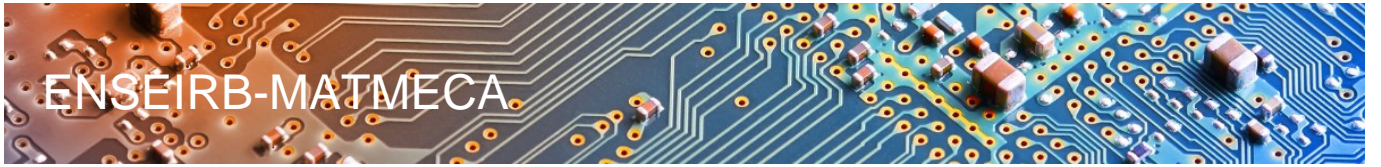
 **Admissions**

05.56.84.44.61

---

### Campus

 Campus Talence



# Programme

## Organisation

### Le rythme des alternances

Le rythme des alternances varie sur les 3 ans.

